

Introduction

Bienvenue à la Trousse d'outils RH!

Cette «Trousse d'outils Ressources Humaines (RH)» a été conçue dans le but de procurer des outils de base en gestion des ressources humaines. Ces outils permettront d'aider les petites entreprises à entreprendre les premiers pas vers l'implantation d'une gestion RH de qualité.

Les outils...

- sont faciles à comprendre et à utiliser par le propriétaire et le personnel de l'entreprise
- sont essentiels, parce qu'ils traitent de concepts de base
- sont utiles, parce qu'adaptés aux réalités des petites entreprises
- contribuent à accroître la productivité et la compétitivité

Cette trousse a été développée grâce au **Projet Pilote National RH**¹, lequel a permis de mettre à l'essai une nouvelle approche « d'accompagnement individualisé ». Dans cette approche, un employé de la communauté (qui travaille déjà avec des petites entreprises) apporte support et encouragements à l'entreprise pendant l'utilisation des outils contenus dans la trousse. Le terme « Agent » sera utilisé dans tous les textes pour désigner cette personne.

Quelles sont les organisations qui peuvent travailler avec cette trousse d'outils?

Cette trousse est conçue pour tout type d'agences communautaires qui travaillent régulièrement avec des petites entreprises clientes. Les outils peuvent être offerts, par ces agences, à leurs clients en support aux services déjà existants ou en tant que nouveau service. Voici quelques exemples de ces organisations :

- Membres du réseau national du développement des collectivités tels que CBDC, CFDC, CF ou SADC
- Agences de développement économique communautaire (ADEC)

Ces outils sont spécialement conçus pour les petites entreprises qui ne possèdent pas déjà de pratiques de gestion des ressources humaines bien développées. (Entreprises sans département RH, sans employés possédant une expertise RH et sans « Manuel de politiques et procédures » en place).

Qu'est-ce que l'approche « d'accompagnement individualisé »?

Tel que mentionné, cette trousse d'outils a été conçue pour être utilisée entre un agent d'une organisation communautaire et une petite entreprise avec une approche « d'accompagnement individualisé ». L'agent aide l'entreprise à identifier les outils qui lui seront utiles, selon ces besoins, et lui donne les copies de ces outils. L'agent assure un suivi auprès de l'entreprise et dispense rappels et suggestions. La majorité des instructions contenues dans la « Trousse d'outils RH » s'adressent à l'agent. Ce dernier est donc mieux préparé à guider ses clients quant à l'usage des outils.

1 Pour en savoir plus sur le Projet Pilote National RH, veuillez consulter les documents complémentaires sur le DC

Qui peut devenir un « agent »?

L'agent peut être n'importe quel employé d'une agence communautaire qui travaille déjà avec des petites entreprises clientes de cette agence. Par exemple, un employé d'une SADC qui travaille au programme de prêts aux entreprises. Cet **agent** n'a PAS besoin d'être un expert en gestion des ressources humaines puisque les outils traitent de concepts et pratiques de base.

Ce que les utilisateurs précédents ont dit des outils RH...

Un entrepreneur qui a utilisé les outils avec le support d'un agent :

« La façon de faire est excellente! Mon entreprise est dans un processus de changements majeurs... nous donnons le crédit à la « Trousse d'outils RH » qui nous aide à avancer avec autant de confiance. » (Entrepreneur de la Saskatchewan).

Un agent qui travaille déjà avec la « Trousse d'outils RH » :

*« La plupart des PME avec lesquelles je travaille ont besoin d'aide avec un aspect ou l'autre de la gestion des ressources humaines (GRH). Grâce à cette trousse d'outils, j'ai développé un plus grand respect envers l'importance de la GRH et la façon dont je la présente à mes clients. J'ai enfin des outils pour aider!! »
- (Agent, Services de développement d'entreprises Thebacha, Territoires du Nord-Ouest).*

Quelle est la première étape?

Nous recommandons fortement la lecture complète de cette section, incluant le **Diagramme 1** ainsi que le « **Guide de l'agent** ». Ces documents expliquent le processus étape par étape, donnent un aperçu des bénéfices potentiels pour l'agent et pour les petites entreprises, ainsi que les conditions gagnantes. NOTE – Il y a deux manières d'utiliser la trousse d'outils – La **démarche rapide** et la **démarche complète** – voir le **Diagramme 1** pour une illustration détaillée de chacune.

Quel est le contenu du disque compact (DC) inclus?

Tous les documents imprimés de la trousse d'outils RH se retrouvent sur le DC. Vous pouvez imprimer tous les outils directement du DC, selon vos besoins. Les endroits où nous recommandons particulièrement de consulter le contenu du DC sont indiqués grâce à ce symbole :



Vous trouverez également des **documents complémentaires** sur le DC tels que :

- des témoignages vidéo de participant au Projet Pilote National RH (entrepreneurs et agents)
- des informations sur le Projet Pilote National RH
- une bibliographie.

NOTE : Les couleurs utilisées dans le **Diagramme 1** et dans toute la trousse d'outils font référence au code suivant : – BOURGOGNE pour les **Instructions**, BLEU pour les **Outils RH**, et OR pour les **Gabarits de Politiques et Procédures (P&P)**.
